

Guide de l'école du Tir à l'arc Français



Le fonctionnement de l'ETAF

L'objectif de ce guide est de présenter l'École du Tir à l'Arc Français (ETAF) et ses règles de fonctionnement. L'ETAF est un label mis en œuvre par la FFTA afin de reconnaître et accompagner les clubs engagés dans une démarche de formation sportive de leurs jeunes archers. Le présent document doit permettre à chaque acteur de la vie fédérale (archers, dirigeants, entraîneurs, cadres techniques) de mieux appréhender le dispositif de l'ETAF. Il précise les modalités de classement des clubs, de la labellisation qui en découle et des actions mises en place par la FFTA pour soutenir les clubs identifiés.

1 - Présentation de la démarche

Notre fédération est étroitement liée à l'olympisme. Cette chance pour notre sport engage notre responsabilité dans la mise en œuvre des moyens pour la réussite olympique.

Ainsi est-il primordial de pouvoir s'appuyer sur des clubs partageant cette vision et organisant son apprentissage en adéquation avec une pratique sportive.

A termes, quelques clubs identifiés par la fédération, pourront même intégrer le projet sportif fédéral (PPF) validé par le ministère des sports. Ils sont, en effet, reconnus pour leur capacité à accueillir de très jeunes archers, de les former efficacement et de les faire réussir en compétition.

Ces clubs s'engagent, avec un accompagnement fédéral, dans un projet de développement de la performance. Cela nécessite de développer des stratégies d'entraînement (contenus et conditions), d'encadrement (compétence et présence), des programmes de compétitions, etc mais également un état d'esprit visant et favorisant la performance.

Après 12 années de fonctionnement, l'ETAF apparaît comme un dispositif favorisant l'éclosion des jeunes talents. Récemment, la médaille d'argent en World Indoor Séries 2023 à Nîmes du jeune B. ADDIS (formé au club de Manduel, labellisé ETAF depuis 2014) en est la parfaite illustration.

Renforcer le dispositif de l'ETAF doit permettre au tir à l'arc français de réussir ses prochaines olympiades.

Pour l'année 2022 les critères étaient les suivants :

- 6 archers benjamins, minimes, cadets
- 3 ans de licence dans la structure
- 530 points de moyenne pour les filles, 550 points de moyenne pour les garçons.

Au regard de leurs résultats, 9 clubs ETAF ont reçu le label 2023-2024 :

Localite	Nb archers ETAF	Archer 1		Archer 2		Archer 3		Archer 4		Archer 5		Archer 6		Moyenne
		Cat	H/F	Cat	H/F	Cat	H/F	Cat	H/F	Cat	H/F	Cat	H/F	
RIOM	16	648	C H	640	C F	639	M F	632	C H	628	C F	623	M F	635,00
MONTPELLIER	10	642	C H	620	B F	619	C F	617	C H	615	C H	595	C H	618,00
MANDUEL	6	685	C H	662	M F	592	C H	576	M F	554	B H	537	C F	601,00
MONISTROL SUR LOIRE	6	653	C H	593	C H	592	C H	583	C H	567	M F	559	B H	591,17
LATTES SAINT JEAN DE VEDAS	6	640	C H	608	M H	592	B H	592	B F	562	B F	540	M F	589,00
BOE	7	619	C F	594	B H	592	M H	579	C H	561	M F	552	B H	582,83
BRIENON/ARMANCON	6	623	B H	602	C H	586	B H	582	C F	546	B F	542	C F	580,17
ARDIN	6	620	C H	614	B H	567	B H	556	C H	556	B F	540	M F	575,50
GUILERS	7	604	C F	577	C F	561	B H	554	C H	552	M H	547	C F	565,83
Nouveaux Clubs ETAF 2023-2024 (pour la 1ère fois)														
Clubs ETAF 2022 accédant de nouveau aux critères 2023-2024														
Anciens Clubs ETAF revenant dans les critères en 2023-2024														

Ci joint les performances des 6 archers pour chacun des clubs ETAF, vous y trouverez les catégories, le sexe et la moyenne des jeunes concernés. La moyenne du club est aussi renseignée ainsi que le nombre de jeunes ayant rempli les critères de performance.

De nouveaux critères seront mis en place en 2023, nous allons vous les présenter.

2 - L'objectif

L'ambition du projet des clubs formateurs est de développer une formation sportive performante au sein des clubs. Cet objectif vise particulièrement les jeunes archers afin que davantage deviennent des compétiteurs performants. Ainsi pensons-nous qu'il sera plus facile de renouveler notre élite et dans tous les cas de l'étoffer, en ayant plus d'archers plus performants.

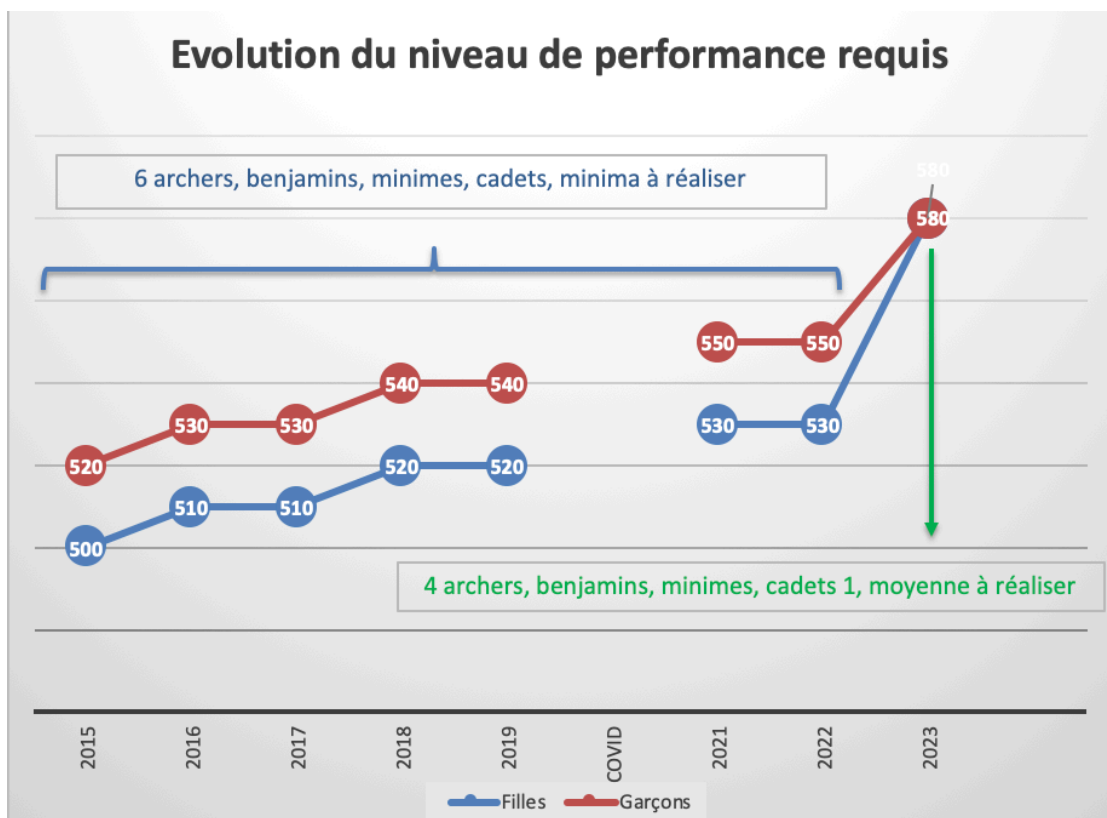
Une telle évolution semble essentielle à l'atteinte de l'objectif fédéral qui consiste à obtenir une médaille lors de chaque échéance olympique.

3 - La stratégie

3.1- Identification des structures

Afin d'identifier les clubs proposant une formation et une qualité d'entraînement performantes, trois critères sont établis :

- Le nombre de jeunes archers en arc classique ayant une pratique compétitive : 4 jeunes archers femmes et/ou hommes des catégories benjamins, minimes et cadets 1^{ère} année, du même club, doivent avoir participé à au moins 3 tirs olympiques dans la saison,
- Le niveau de performance atteint par l'ensemble de ces 4 archers : une moyenne des 4 archers à 580 points (Ce critère pourra évoluer au cours des années),
- La durée de fréquentation du club : La catégorie cadet 1^{ère} année est la seule à revêtir une exigence d'un an minimum de pratique au sein de sa structure pour pouvoir figurer dans le classement du club.



L'identification des clubs formateurs ne s'appuie donc que sur des critères observables et non sur le fonctionnement interne du club. Néanmoins, il est fortement conseillé aux clubs de baser leur formation et leur entraînement sur la philosophie et la mise en œuvre de la démarche fédérale d'enseignement, c'est-à-dire :

- La formation et l'entraînement doivent s'effectuer en utilisant un arc classique, sur un terrain plat en utilisant des outils pédagogiques pertinents et adaptés,
- Le volume d'entraînement proposé doit être important (possibilité de s'entraîner tous les jours, de 350 à 700 flèches/semaine) et, dans sa majorité, encadré (au moins 3 fois par semaine),
- Il convient de privilégier, dans un premier temps, la qualité d'exécution à la performance en cible (surtout dans les petites catégories, attention aux puissances et poids d'arc),
- Il est indispensable de respecter le fonctionnement mécanique de l'arc, de favoriser la stabilité des postures, des placements et de réduire les coûts énergétiques.

3.2- L'accompagnement fédéral

Les clubs labellisés « ETAF » peuvent bénéficier de ressources fédérales tant humaines que financières et surtout d'un accompagnement individualisé et adapté à leurs besoins pour mener à bien ce projet ambitieux.

Deux niveaux d'accompagnement des clubs dans leur projet de performance sont mis en place :

- **Au niveau local**, les clubs peuvent bénéficier du suivi d'un Cadre Technique Régional.

Du fait de sa connaissance de la pratique du tir à l'arc et de son organisation, le CTR peut apporter de l'aide aux clubs ETAF dans différents domaines tels que :

- L'accompagnement des clubs sur la mise en place des entraînements (contenus, fréquence, niveau d'exigence, ...),
- L'aide à la structuration du club en collaboration avec les dirigeants (création de section sportives, recherche de créneaux d'entraînement, accompagnement pour la création d'équipement spécifique, ...),
- L'identification des besoins pour la progression des jeunes archers,

- **Au niveau national**, la FFTA organise des actions en faveur des clubs labellisés « ETAF ». Elles visent en priorité la formation continue des entraîneurs de club et

l'optimisation de l'entraînement des jeunes archers compétiteurs. Plusieurs actions seront organisées cette année :

- **Une étude personnalisée** des besoins en terme de formation continue (relation avec les pôles France relèves, stages, etc..) et de management des entraîneurs peut être envisagée avec le directeur de l'ETAF,
- **Un lien avec les équipes ou collectifs nationaux** au travers de l'organisation de stages externalisés dans des clubs ETAF peut être envisagé,
- **Des outils de communication dotés du logo « ETAF »** (banderoles, stickers, tee-shirts, écussons, etc..) seront distribués. Ils permettront de développer la reconnaissance et l'identification du club formateur,
- **Une dotation de matériel d'archerie** sera proposée aux clubs en collaboration avec nos partenaires **Win&Win, AVALON** et **EASTON**,
- **Mais aussi une aide financière** sera apportée aux clubs susceptibles d'envoyer leurs meilleurs archers aux **Tournois Nationaux Jeunes**.



Le programme fédéral 2022/2023 d'accompagnement s'établit ainsi :

1/ Réunion annuelle des clubs ETAF (**Février 2023**)

- Attribution des labels 2023/2024,
- Description des nouveaux critères ETAF,
- Dotation matérielle sur les résultats 2022,
- Temps d'échange.

2/ Suivi et accompagnement du projet sportif par les cadres techniques et les entraîneurs de pôle (**de février 2023 à Août 2024**).

4/ Programme de compétition 2023 :

Tournois Nationaux Jeunes

TNJ 1 : 22 et 23 avril à (YZEURE MOULINS)

TNJ 2 : 13 et 14 mai à (LATTES ST JEAN DE VEDAS)

TNJ 3 : 17 et 18 juin à (VAGNEY)

Championnats de France Jeunes

du 24 au 26 Juillet à (RIOM)



FFTA
Fédération Française
de Tir à l'Arc

2022-2023

Annexe

Labellisation :

Qui ? : Tous les clubs satisfaisants aux 3 critères cités plus haut

Quand ? : En début de saison sportive. Suite au classement établi en septembre 2023, on attribuera le label « ETAF 2024-2025 »

Durée ? : Pour deux ans renouvelables tous les ans.

Récapitulatif de l'attribution du label « École du Tir à l'Arc Français »

En septembre 2023 :

